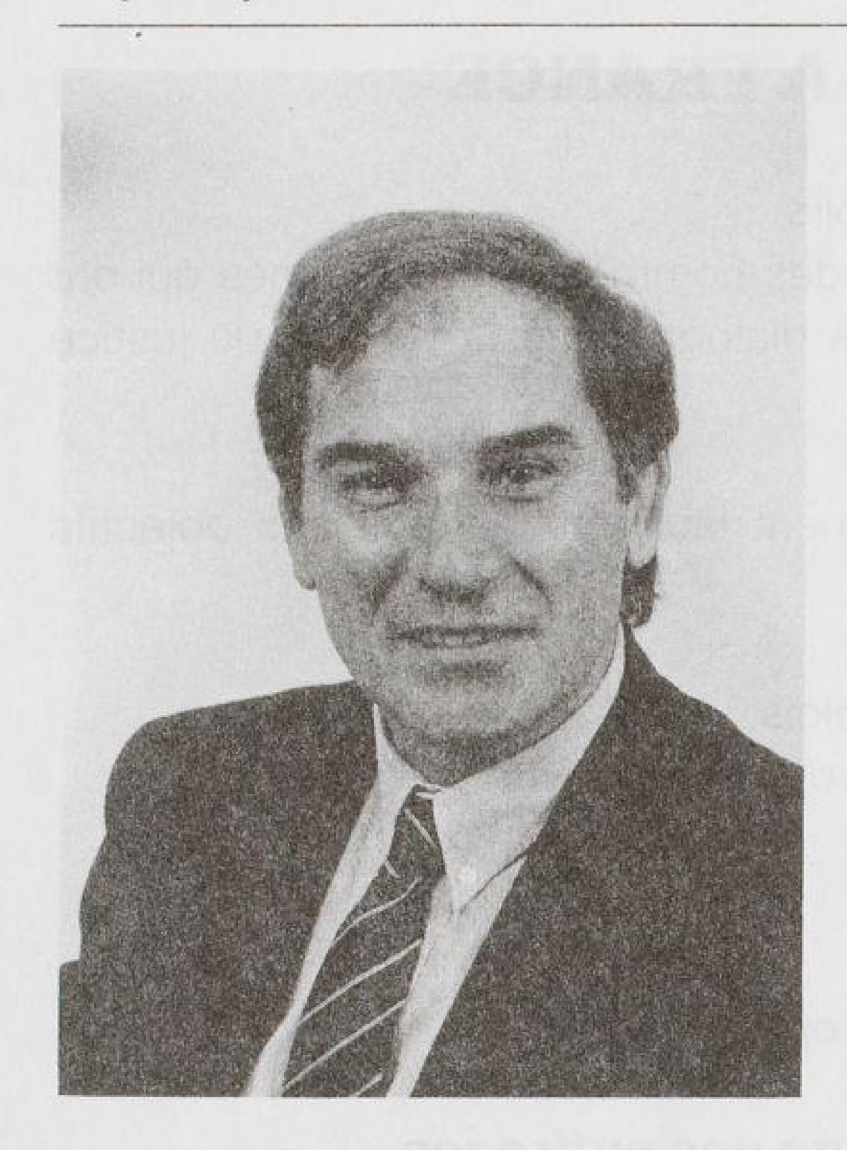


ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

1re Circonscription de CARCASSONNE

Gérard LARRAT

Député sortant

U. R. C.

Union du Rassemblement et du Centre

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Député sortant de votre circonscription, je sollicite vos suffrages pour les élections législatives du 5 Juin 1988.

Votre choix sera décisif car il doit faire échec à la stratégie d'hégémonie du parti socialiste.

Mon engagement a pour but d'empêcher cette manœuvre, d'éviter ces dangers et de vous proposer un choix pour l'harmonie de la France.

LA MANŒUVRE ET SES DANGERS

L'Assemblée Nationale a été dissoute alors que l'engagement contraire avait été pris pendant la campagne des élections présidentielles. Il est vrai qu'il fallait avant tout séduire en parlant de rassemblement et d'unité.

C'était la première phase de la manœuvre.

La deuxième phase consiste à monopoliser l'Assemblée Nationale pour donner au Parti Socialiste le pouvoir absolu dans toutes les sphères de l'Etat.

Le danger est là : le pouvoir absolu d'un camp dominé par un Parti est un risque pour la France.

L'élection d'une Assemblée Nationale Socialiste entrainera aussitôt les excès de 1981. Certains Ministres parlent déjà de rouvrir le dossier relatif à la liberté de l'enseignement. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres tout aussi préoccupants.

Le 8 Mai 1988 les Français ont accordé leur confiance à un homme qui les a abusés.

LE CHOIX POUR L'HARMONIE DE LA FRANCE

Il faut que le vote législatif rétablisse l'équilibre des pouvoirs.

Pour cela, les Français doivent donner leur confiance à des hommes et des femmes qui ont fait la démonstration de leur efficacité, de leur capacité à dialoguer, de la volonté de justice sociale et de modernisation.

Ils doivent élire des hommes et des femmes qui affirment leur attachement aux objectifs suivants :

* le dynamisme et la liberté économique qui créent des emplois,
* la solidarité entre tous les Français, citoyens égaux en devoirs et en droits,
* la priorité à la formation et à la culture,
* la sécurité des personnes,
* la tolérance et le respect de l'autre,
* l'union et la fierté de la France capable de rayonner en Europe et dans le monde.

C'est pour atteindre ces objectifs que je sollicite vos suffrages.

Je suis votre Député sortant.

Pendant sept mois j'ai exercé mon mandat. J'ai accompli ma mission en défendant ce qui devait l'être : viticulture, enseignement, jeunesse, personnes âgées, commerce, artisanat, patrimoine, environnement, auprès des Ministres compétents. Je me suis mis à l'écoute de tous ceux qui me sollicitaient sans chercher à savoir s'ils étaient de droite ou de gauche.

Je suis le Député de tous et j'ai œuvré pour tous.

J'ai voulu décrisper la vie politique. Je pense y avoir réussi. J'ai tenté ce qui n'avait pas été fait par les socialistes.

Réélu je poursuivrai ce but.

C'est pourquoi le 5 Juin 1988, vous ferez confiance et vous voterez pour :

GÉRARD LARRAT

46 ans, Député sortant, Avocat.

MARC TEULIÉ

41 ans, Viticulteur, son Suppléant.

I.B. - Carcassonne

VU, LES CANDIDATS.